

**HINCK** (*Edmond-Émile-Alfred*), Administrateur de sociétés (Amay, 2.8.1867 — Jette, Bruxelles, 3.3.1927).

Edmond Hinck fit ses études à l'École moyenne à Liège.

Commis à l'administration des Postes à laquelle son père appartenait depuis longtemps, il est attaché d'abord à Liège puis à Erquelinnes et y reste cinq ans.

Son frère Édouard, lieutenant à la Force publique est au service de l'État Indépendant depuis 1887 (voir *Biographie coloniale belge*, Tome II., col. 474), ce qui l'amène vraisemblablement à solliciter à son tour son départ pour le Congo.

Il s'adresse à la Compagnie du Chemin de Fer du Congo où, grâce à d'excellentes références, il est engagé comme comptable pour l'Afrique.

Son premier départ d'Anvers a lieu le 6 mars 1893. Du 4 avril 1893 au 18 janvier 1894, il séjourne à Matadi, mais atteint de béribéri, il rentre en Belgique.

Sitôt rétabli, il regagne Matadi le 2 septembre 1894 et y exerce les fonctions de chef comptable. Après un séjour de 17 mois, il rentre au pays pour y passer un congé.

Pour la troisième fois, Edmond Hinck s'embarque en qualité de chef de bureau de la direction et fait, toujours à Matadi, un nouveau terme de 15 mois (31 mai 1897 au 27 août 1898).

Après plus de cinq années passées au service de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, il quitte celle-ci et songe alors à travailler pour son propre compte. Il prépare, puis fonde avec quelques colons une petite société qui prendra le titre de Compagnie industrielle de Transports au Stanley-Pool, en abrégé C. I. T. A. S. Cette société s'installe à Léopoldville où elle reprend un petit chantier de montage et de réparations de bateaux et fait également du commerce. Elle hébergeait les agents de passage dans cette localité. A cette époque, les bateaux peu nombreux qui sillonnaient le Fleuve et le Kasai et dont les horaires étaient problématiques obligaient les agents destinés aux postes de l'intérieur à faire de longs séjours à Léopoldville, donnant ainsi une clientèle tant à l'hôtel qu'à la factorerie de la Citas.

La société possédait aussi un petit vapeur de 15 tonnes le *Congolia*.

Cette modeste compagnie prospère sous l'habile direction d'Edmond Hinck qui en devient administrateur.

En décembre 1907, une nouvelle société est

créée et garde le titre abrégé de la première. C'est la Citas qui tient une place remarquable parmi les sociétés coloniales belges jusqu'en 1955, époque à laquelle les installations portuaires de Léopoldville sont absorbées par l'Otraco, ce qui entraîne sa mise en liquidation.

De 1907 à 1922, Edmond Hinck en est l'administrateur-directeur, puis l'administrateur-délégué jusqu'en 1925.

Mais la Colonie prend son essor, et son développement exige de plus en plus de moyens de transports. De ce fait, la Citas prend une grande importance et porte principalement son effort sur sa flottille qui passe de 29 tonnes au moment de sa création à plus de 6.000 tonnes à fin 1924. De grands magasins et de vastes hangars sont construits à Léopoldville dont elle aménage, agrandit et modernise sans cesse les installations portuaires.

En 1925, est constituée l'Union nationale des transports fluviaux « Unatra » qui reprend la flottille de la Sonatra (ancienne flottille de l'État) ainsi que celle de la Citas, laissant à cette dernière société l'exploitation du port de Léopoldville.

Edmond Hinck est nommé administrateur-délégué de ce nouvel organisme, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort.

Il est également membre fondateur de la C<sup>e</sup> commerciale et agricole d'Alimentation du Bass-Congo (A. B. C.) et administrateur-délégué de ladite C<sup>e</sup> de 1910 à 1925; administrateur à la C<sup>e</sup> des Produits de 1923 à 1927.

Premier trésorier à l'Union coloniale et très attentif à tout ce qui touche le Congo, il prend une place marquante dans le monde colonial belge.

En 1917, il est arrêté comme otage par l'occupant et envoyé en captivité en Allemagne. Il y reste jusqu'en 1918.

Durant toute cette belle carrière coloniale, Edmond Hinck fit de nombreux voyages d'inspection en Afrique.

Outre des conférences, il publia des articles dans les revues coloniales de l'époque.

Il était titulaire des distinctions honorifiques suivantes : officier de l'Ordre de Léopold avec rayure d'or, officier de l'Ordre royal du Lion, médaille du Prisonnier politique 1914-1918, chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre de l'Étoile noire.

24 mars 1952.  
F. Berlemont.

Archives Citas et A. B. C. — *Illustration congolaise*, 15 avril 1925. — *Tribune congol.*, 30 oct. 1924, p. 2 ; 15 mars 1927, p. 4.